

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date et lieu : 17 octobre 2014 – Mairie de Tarcenay - Heure de début : 20h15 - Heure de fin : 23h30**

Secrétaires de séance : Isabelle LEFEBVRE et Emmanuel LACOMBE

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

Membres présents : Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, André Vergey, Patrice Prétot, Isabelle Lefebvre, Pierre Clausse, Nicolas Cretin, Michel Dartevel, Céline Débois, Isabelle Gagnet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

Membre absent et excusé: Martine Cuinet (pouvoir donné à Maxime Groshenry)

### Rappel de l'ORDRE DU JOUR

1. Demande de subvention pour travaux d'aménagements ponctuels de la RD67
2. Demande de subvention pour travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement rue de la Source
3. Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement rue des Sorbiers et rue de la Source
4. Remplacement de candélabres rue de la Fontaine
5. Indemnités de Mr le Receveur municipal
6. Fermage (période du 01/01/2014 au 30/09/2015)
7. Convention pour implantation d'un conteneur de collecte TLC (textile / linge de maison / chaussure)
8. Acceptation chèque GROUPAMA (sinistre vestiaires foot)
9. Divers

#### **1. Demande de subvention pour travaux d'aménagements ponctuels de la RD67**

La commune souhaitant effectuer des travaux de sécurisation de la RD67 à l'entrée du village (coté Ornans), un dossier d'étude a été préparé conjointement avec la CCPO pour l'installation d'un plateau surélevé et pour la réalisation de trottoirs. Un plateau surélevé est également prévu entre le virage sous l'église et les commerces.

Le devis estimatif effectué par la CCPO s'élève à 47 310 € HT.

Le Conseil autorise le Maire à effectuer une demande de subvention pour la réalisation de ces travaux et à lancer la consultation d'entreprises.

## **2. Demande de subvention pour travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement rue de la Source**

Le réseau d'assainissement de la rue de la Source nécessite aujourd'hui des travaux de réhabilitation. La partie assainissement du devis retenu pour l'aménagement complet des réseaux s'élève à 52 770 € HT (voir ci-dessous paragraphe 3). Ces travaux étant éligibles à une subvention du Conseil Général, le Conseil autorise le Maire à effectuer cette demande de subvention.

## **3. Travaux rue de la Source et rue des Sorbiers**

Suite à une consultation lancée par la commune pour réaliser des travaux d'aménagement de réseaux (Eau, Assainissement, Electricité) dans ces deux rues, l'ouverture des plis a été faite par Mr le Maire, en présence de Mr Nicolas CRETIN, Mr Christophe FAIVRE PIERRET, Mr Emmanuel LACOMBE, Mr André VERGEY, Mme Isabelle LEFEBVRE (adjoints et conseillers municipaux) et Mr ROBERT (géomètre expert).

Quatre entreprises ont répondu :

TP VILLAIN (qui n'a pas souhaité établir de devis compte tenu d'un planning de travail chargé)

TP BULLOZ

TP COLLAS

TP BONNEFOY

1er secteur : rue des Sorbiers

TP BULLOZ : 27 041 €HT

TP BONNEFOY : 29 055,60 €HT

TP COLLAS : 32 905,90 €HT

Après délibération le conseil retient à l'unanimité l'entreprise Bulloz pour effectuer les travaux.

2<sup>nd</sup> secteur : rue de la Source

TP BULLOZ : 78 671 €HT

TP BONNEFOY : 73 374 €HT

TP COLLAS : 79 859,70 €HT

Après délibération le Conseil retient à l'unanimité l'entreprise Bonnefoy pour effectuer les travaux.

## **4. Remplacement des candélabres rue de la Fontaine**

Suite à une consultation lancée par la mairie deux entreprises ont répondu :

Société SPIE : 15 680 €HT

Entreprise BALANCHE : 15 282,41 €HT

Après délibération le Conseil retient l'unanimité l'entreprise Balanche pour effectuer les travaux.

## **5. Indemnités de Mr le Receveur municipal**

Le Receveur municipal (Percepteur) tient un rôle de conseiller dans la gestion comptable des communes et apporte également son aide lors de l'établissement du budget. A ce titre les communes sont invitées à lui verser une indemnité qui est calculée en fonction du budget communal avec une moyenne sur 3 ans.

Après délibération le Conseil accepte à l'unanimité le versement à hauteur de 100% de cette indemnité.

## **6. FERMAGE**

Pour 2014, l'indice des fermages qui détermine le loyer des terres nues et des bâtiments d'exploitation agricole, est établi à 108,30 (contre 106,68 en 2013, l'année 2009 constituant la base 100)

La variation de l'indice national des fermages 2014 par rapport à 2013 est de + 1,52% (contre +2,63% en 2013 par rapport à 2012)

Après délibération le Conseil accepte à l'unanimité la mise en place de cet indice.

## **7. Convention pour implantation d'un conteneur de collecte TLC**

La société « EBS Le relais Est » sollicite notre commune pour implanter un conteneur de collecte de textiles, il s'agit aussi bien de vêtements que de chaussures ou tous textiles même usagés.

L'association EMMAUS d'Ornans récupère l'intérieur des conteneurs et se charge ensuite du tri et du recyclage.

Après délibération par 14 voix pour et 1 voix contre, le conseil autorise le maire à signer une convention de 3 ans avec Relais Est pour implanter un conteneur sur notre commune.

## **8. Acceptation chèque GROUPAMA**

Suite à une dégradation des vestiaires de l'US 4 monts, la commune avait effectué une déclaration de sinistre auprès de notre compagnie d'assurance GROUPAMA.

Le conseil accepte donc l'encaissement du chèque de 1 479 € établi par Groupama en remboursement des travaux de réparation effectués.

## **9. Divers**

→ **Salle des fêtes** : le lave-vaisselle acquis en 2008 présentant régulièrement des problèmes d'entartrage, la commune accepte le devis de l'EURL BRUNO BLANCHARD d'un montant de 744 € pour l'installation d'un adoucisseur.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23H30.

Les secrétaires de séance :

Isabelle LEFEBVRE

Emmanuel LACOMBE

---

## **INFORMATIONS**

---

- **Cérémonies du 11 Novembre** : elles auront lieu cette année à Mérey sous Montrond, l'horaire de début est fixé à 11H.
- **Repas des anciens** : la commune choisit la date du 25/01/2015 pour inviter les anciens du village à partager le traditionnel repas.
- **Vœux du maire** : la date est fixée au vendredi 09/01/2015 à 19H à la salle des fêtes.
- **Comité des fêtes** : les prochaines manifestations de l'Esperance seront :
  - 18/11 à 13H45 à la salle des fêtes : après-midi jeux de société pour les aînés
  - 22/11 à 20H à la salle des fêtes : spectacle comique Jean Patrick DouillonRenseignements aux 06/47/50/41/44